



Master Science politique

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Science politique. 2017, Université de Picardie Jules Verne - UPJV. hceres-02028515

HAL Id: hceres-02028515

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028515>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Master Science politique

Université de Picardie Jules Verne

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 14/06/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sociétés, normes, organisations, territoires

Établissement déposant : Université de Picardie Jules Verne

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

Le master mention *Science politique* dispensé par l'unité de formation et de recherche (UFR) de Droit et de science politiques de l'Université de Picardie Jules Verne est organisé en deux années sur le site Pôle universitaire Cathédrale. Il propose aux étudiants de la licence en *Science politique* notamment une poursuite d'études. Ce master propose un tronc commun en première année (M1) puis deux parcours distincts en seconde année (M2), dont l'un se veut plus professionnalisant (*Évaluation des politiques publiques*) et l'autre plus orienté vers la recherche et la thématique *Enquêtes, études politiques et opinions*. Ce master offre des débouchés autour des métiers de la science politique notamment (cadres supérieurs, missions d'études, d'expertise et d'évaluation).

Par ailleurs, s'ajoute curieusement le master *Administration publique* (MAP) qui n'est organisé que sur une année en M1 à l'Institut de préparation à l'administration générale (IPAG). Il permet à des étudiants de la licence *Administration publique* (LAP), mais également d'autres horizons, de préparer les concours administratifs à l'issue du M1, d'intégrer la deuxième année de l'IPAG, ou de s'orienter vers un niveau master 2 (en *Droit* ou en *Science politique* par exemple).

L'enseignement repose à la fois sur des modalités classiques (cours magistraux, travaux dirigés, séminaires méthodologiques et préparation aux oraux). Elle accueille des étudiants en formation initiale classique mais est également ouverte en formation continue.

Analyse

Objectifs

Les éléments d'information apportés indiquent des objectifs satisfaisants :

Le master de *Science politique* (M1 et M2) a été construit en continuité de la licence de *Science politique*. Il résulte d'un DEA (diplôme d'études approfondies) et d'un DESS (diplôme d'études supérieures spécialisées) respectivement créés en 1977 et 2000. De façon surprenante cependant, il inclut aussi un M1 d'*Administration publique* (MAP), suite de la licence d'*Administration publique* de l'IPAG d'Amiens. Cette physionomie du master nuit à sa clarté. En témoigne la relégation du dossier du MAP dans les annexes du dossier d'autoévaluation du master en *Science politique*.

Les objectifs de la première année du master (M1) de *Science politique* portent sur la compréhension des enjeux socio-politiques du monde contemporain et compte, parmi ses objectifs professionnels, l'initiation à la réalisation d'enquêtes de terrain ou d'enquêtes publiques.

La deuxième année de master (M2) de *Science politique* comprend deux parcours :

- un parcours recherche *Enquêtes, études politiques et opinions* (EEPO) qui permet notamment d'amener les étudiants à poursuivre en doctorat. Les données fournies montrent toutefois que seuls trois étudiants depuis 2011 ont réellement commencé une thèse ;
- et un M2 professionnel *Évaluation des politiques publiques* (EPP) qui a pour objet de former les étudiants à la mise en œuvre, la conception et l'évaluation des politiques publiques répondant à la demande des collectivités publiques et des

cabinets de conseil.

Les emplois occupés correspondent aux objectifs affichés pour un tel master pour l'essentiel (pas de données statistiques). Mais étonnamment, les fiches du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) ciblent des emplois identiques pour les deux parcours.

Le M1 d' *Administration publique*, de manière classique, prépare aux concours de catégorie A et de catégorie B, et a pour vocation de délivrer un diplôme de M1. Il est à vocation soit directement professionnalisante (concours), soit à caractère diplômant (inscription dans un M2, notamment dans un M2 *Science politique* ou un M2 *Administration publique* extérieur à l'UPJV).

La grande majorité des diplômés poursuit ses études (master ou préparation aux concours).

Organisation

Le M1 de *Science politique* entend constituer une formation pluridisciplinaire. Mais l'essentiel des enseignements porte sur la science politique et l'équipe pédagogique est entièrement constituée d'enseignants-chercheurs en science politique. Le M1 permet la découverte des deux orientations possibles en M2, en proposant la réalisation d'un stage professionnalisant optionnel et d'un stage d'observation ethnographique obligatoire et en imposant la rédaction d'un mémoire de recherche (en tout, deux unités d'enseignement de spécialité sur l'année de M1). Le M1 *Science politique* est entièrement mutualisé (tous les étudiants suivent les mêmes cours).

A partir du M2, par contre, le master de *Science politique* propose deux parcours, reposant sur la mutualisation de sept enseignements. La formation permet une spécialisation progressive dans le domaine. Le M2 recherche EEPO comprend un premier semestre plus axé sur l'approfondissement des connaissances et un second semestre plus allégé, permettant à l'étudiant de se consacrer davantage à son enquête. La formation offre un bon encadrement pédagogique dans l'acquisition des techniques et méthodes d'enquête. Le M2 professionnel EPP permet l'articulation entre enseignements théoriques, cas pratiques et interventions de professionnels.

La maquette du M1 *Administration publique* est claire et conforme à une préparation aux concours. L'organisation du M1 permet une articulation entre unités d'enseignement équilibrée, en vue des différentes orientations ultérieures (*Droit*, *Science politique*, concours). Il existe une forte mutualisation de cours avec le M1 *Science politique* et le M1 en *Droit*.

On peut regretter la faiblesse des choix optionnels.

Il n'existe pas de M2. L'équivalent de ce que serait le M2 MAP est la préparation aux concours dispensée à l'IPAG, ouverte après le MAP première année ou un M2 *Science politique* ou *Droit* (notamment spécialité *Administration territoriale*). Son organisation fait la part belle aux apprentissages méthodologiques.

Positionnement dans l'environnement

Le master de *Science politique* est bien inséré dans l'environnement recherche et pour le parcours professionnel, dans l'environnement des collectivités publiques. Des liens importants sont tissés avec des institutions ou entreprises locales (préfecture, Conseil régional, médias, tribunal de grande instance, etc.) permettant stages, enseignements de professionnels, etc.

La formation est nécessaire sur son territoire : il n'existe pas d'autres formations du même type à proximité, voire pas de véritable concurrence à l'échelle nationale (pour le M2 EPP : uniquement Lyon 2, voire Université de Rennes-I au niveau national).

On peut noter une collaboration avec l'Université Lille 2 Droit et Santé au niveau du master 2 professionnel EPP : des projets pédagogiques et de recherche communs ont été mis en place.

En ce qui concerne le master 1 d' *Administration publique*, l'IPAG d'Amiens fait partie du réseau des IPAG-CPAG (Centre de préparation à l'administration générale) et participe aux manifestations du Réseau des écoles de service public (RESP). Il collabore avec l'Institut régional d'administration (IRA) de Lille (participation au comité de pilotage du dispositif de classe préparatoire intégrée de l'IRA de Lille). Il constitue une interface entre université et institutions administratives. Le lien avec la recherche est fait par le rattachement d'enseignants-chercheurs intervenant à l'IPAG au Centre universitaire de recherche sur l'action publique et le politique - Épistémologie et sciences sociales (CURAPP-ESS).

Au final, l'IPAG possède une très bonne implantation dans son environnement.

Il n'existe pas de concurrence immédiate, car il n'existe pas de master d' *Administration publique* à Rouen. Un rapprochement est en cours de discussion avec l'IPAG de Rouen.

Equipe pédagogique

Pour le master *Science politique*, la quasi-totalité de l'équipe (10 enseignants-chercheurs) appartient à la section 04 - *Science politique* - du CNU (Conseil National des Universités). On compte encore trois chargés de recherche section 36 du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) - *Sociologie et sciences du droit* - en parcours recherche. On observe des liens étroits entre l'équipe pédagogique et l'unité mixte de recherche (UMR) CURAPP-ESS, ainsi qu'une ouverture tout à fait notable du M2 EPP sur le monde professionnel (12 vacataires professionnels).

L'équipe pédagogique du département de Droit et de science politique se réunit régulièrement (environ une fois tous les deux mois).

Pour le master 1 d'*Administration publique*, l'équipe pédagogique comprend une part non négligeable d'intervenants extérieurs et est caractérisée par l'interdisciplinarité : trois professeurs des universités (un en *Droit public*, deux en *Science politique*) ; 11 maître de conférences (un en *Science politique*, deux en *Droit privé* et huit en *Droit public*), trois professeurs agrégés du secondaire. Cette équipe se réunit régulièrement.

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

En ce qui concerne le master *Science politique*, le nombre d'inscrits est globalement stable, mais demeure à des niveaux peu élevés, surtout en M1 : en 2015-2016, seulement 20 étudiants en M1. L'arrivée de la cohorte des étudiants inscrits dans le cursus complet de licence va sans doute permettre aux effectifs d'augmenter un peu.

En M2 recherche, on note de très faibles effectifs, en diminution ; en M2 pro, les effectifs sont modestes mais relativement constants (18 inscrits, contre neuf en M2 recherche en 2015-2016), notamment grâce à un recrutement extérieur (première année du master *Administration publique*).

On peut s'interroger sur la proportion non négligeable d'abandons en M1 certaines années (en particulier huit sur 26 en 2012-2013, et neuf sur 21 en 2014-2015, mais « seulement » quatre sur 22 en 2011-2012, trois sur 21 en 2013-2014 et trois sur 20 en 2015-2016). Le taux de réussite s'en ressent nécessairement (par exemple seuls sept diplômés sur 21 inscrits en 2014-2015).

Pour ce qui est des M2, le taux de réussite n'est pas calculé mais les données brutes indiquent des portions assez modestes (pour le M2 professionnel, cinq sur 11 en 2014-2015 et cette même année trois sur huit en M2 recherche).

Sur la période 2011-2015, 12 des 21 diplômés du M2 recherche se sont insérés dans la vie professionnelle et trois ont poursuivi en doctorat ; en M2 professionnel, les données n'existent que pour 2013-2014 et 2014-2015. Elles indiquent que cinq sur neuf et trois sur cinq des étudiants diplômés se sont insérés professionnellement. Les emplois exercés sont donnés avec précision et apparaissent en conformité avec les objectifs de la formation. L'insertion professionnelle apparaît donc satisfaisante après les M2, même si on aurait aimé des données plus étoffées.

En ce qui concerne le master 1 d'*Administration publique*, le recrutement est suffisamment diversifié (licence en *Administration publique*, *Droit* ou *Administration économique et sociale*, etc.) pour maintenir des effectifs assez stables (autour de 30). Les données disponibles indiquent un bon recrutement extérieur en M1 (11 sur 30).

On peut cependant observer un taux d'abandon important en début de période (2011-2013), avec une nette amélioration depuis les trois dernières années. Après le M1, les étudiants privilégient un M2 ou une préparation aux concours au sein de l'IPAG : en 2014-2015, sur 24 inscrits, quatre étudiants ont intégré la prépa-concours IPAG, 10 ont poursuivi en M2 *Droit* (spécialités *Administration territoriale*, *Juriste européen*, etc.), *Science politique* ou autre, deux ont été admis à un concours et deux se sont insérés dans la vie professionnelle.

Le document ne précise pas la nature ni le contenu des concours obtenus.

Dans les deux cas (master *Science politique* ou MAP), on ne dispose pas d'éléments chiffrés sur la durée de recherche d'emploi.

Il importe en revanche de souligner que 70 % des étudiants de l'IPAG sont boursiers.

Place de la recherche

Pour le master de *Science politique*, on note une bonne articulation entre le master et les chercheurs de l'UMR CURAPP-ESS : les enseignants-chercheurs de la formation font majoritairement partie du laboratoire et les chercheurs du CURAPP-ESS enseignent dans le master.

De leur côté, les étudiants peuvent participer à des enquêtes menées au sein du laboratoire, peuvent obtenir des vacances, accèdent à la bibliothèque du centre, peuvent assister aux séminaires, colloques, etc. Ils bénéficient ensuite d'une politique de contrat doctoral active (le CURAPP-ESS étant la seule UMR de l'UPJV).

Quant au master 1 d'*Administration publique*, il n'entretient pas de lien particulier avec la recherche, si ce n'est de manière indirecte (possibilité pour les étudiants de l'IPAG qui le souhaiteraient de bifurquer vers une thèse en droit public ou science politique).

Place de la professionnalisation
<p>Pour le master de <i>Science politique</i>, la place de la professionnalisation est satisfaisante : une journée des métiers est organisée chaque année. En outre, plusieurs associations étudiantes permettent de faire le lien entre l'université et le monde professionnel et de valoriser la filière (annuaire, conférences-débats, entraide entre différents niveaux d'études, etc.).</p> <p>En M2 professionnel, la professionnalisation est la priorité, avec un stage obligatoire de trois mois au deuxième semestre et la présence d'intervenants professionnels dans la formation.</p> <p>Pour le master 1 d'<i>Administration publique</i>, on peut noter de nombreux contacts avec les professionnels, l'organisation de conférences professionnelles (transmission des techniques professionnelles) ou de colloques (lesquels pourraient figurer au titre de la recherche). Existe en outre la possibilité de faire un stage.</p> <p>Les fiches du Répertoire national des certifications professionnels (RNCP) sont claires (mais les métiers indiqués sont identiques pour les deux parcours de master <i>Science politique</i>, ce qui est étonnant) pour le M2 <i>Science politique</i> ; il n'existe pas de fiche RNCP du M1 <i>Science politique</i> ni de fiche pour le master <i>Administration publique</i>.</p>
Place des projets et des stages
<p>Dans le master de <i>Science politique</i>, cette place est bonne.</p> <p>Les stages sont globalement bien encadrés : aide du Bureau d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle (BIOIP), aide à la rédaction de curriculum vitae (CV), lettres de motivation, etc. Possibilité de suivre des stages en option en M1 (avec l'aide du BIOIP), mais sans aménagement de l'emploi du temps, difficulté à laquelle il serait nécessaire de remédier.</p> <p>Le stage est crédité de 12 ECTS (système européen de transfert et d'accumulation de crédits) en M2 professionnel EPP (trois mois minimum). En M2 professionnel, en outre, étudiants et enseignants organisent chaque année des réponses à des projets d'ingénierie de la consultation destinés à la mise en œuvre des savoir-faire (évaluation de formes de démocratie consultatives).</p> <p>En M2 recherche, les stages sont de plus en plus systématiques (une ambiguïté demeure dans le dossier, mais manifestement ils ne sont toujours pas obligatoires). En ce qui concerne les projets, on peut noter les ateliers CV et entretiens de recrutement organisés chaque année en M2.</p> <p>Dans le master 1 d'<i>Administration publique</i>, cette place est correcte.</p> <p>Un dossier professionnel doit être réalisé. Les encouragements à suivre un stage existent en outre, mais celui-ci n'est pas obligatoire, ce qui constitue une faiblesse indéniable. L'aide du BIOIP est possible pour les étudiants à la recherche d'un stage.</p>
Place de l'international
<p>Pour le master de <i>Science politique</i>, la place de l'international est bonne. Existence des échanges étudiants classiques type programme Erasmus (<i>European Region Action Scheme for the Mobility of University Students</i>), CREPUQ (Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec), etc. Mais on ne dispose pas de données à ce sujet, ce qui est regrettable.</p> <p>Des échanges d'enseignants sont en outre basés sur des accords conclus avec de multiples universités étrangères.</p> <p>Des enseignements en anglais existent, avec des volumes horaires satisfaisants : en M1 un cours magistral (CM) avec travaux dirigés (TD) de <i>Sociologie de l'État et de l'action publique</i> sont dispensés en anglais (30 heures CM + 15 heures TD) au premier semestre. A quoi s'ajoute 20 heures TD d'anglais au deuxième semestre. En M2, un cours d'anglais de 15 heures CM existe au quatrième semestre (mutualisé).</p> <p>Des stages de longue durée à l'étranger et de la coopération décentralisée avec des territoires intercommunaux dans plusieurs pays (Mali, Bénin, Niger, etc.) sont enfin possibles.</p> <p>La place de l'international est plus réduite en master 1 d'<i>Administration publique</i> : peu de mobilité, en raison d'une formation appelant les étudiants à être vraiment présents sur le site.</p> <p>On note simplement le suivi de 20 heures de conférence de méthode en anglais, ce qui n'est pas très important pour un M1 de ce type. Par ailleurs, des incitations à participer aux activités de la Maison des langues existent certes, mais elles sont apparemment peu suivies d'effets. De même, les étudiants peuvent suivre des conférences proposées par des intervenants étrangers (en lien avec les activités du CURAPP-ESS). Mais cela demeure facultatif.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>Pour le master de <i>Science politique</i> :</p> <p>En M1 <i>Science politique</i> existe un accès de plein droit pour les licences de <i>Science politique</i> et un accès sélectif pour les étudiants issus d'autres cursus.</p>

En M2 *Science politique* existe un accès de plein droit pour les M1 de *Science politique* et un accès sélectif pour les autres étudiants. Ces derniers passent des entretiens oraux destinés à bien cibler leurs motivations et à vérifier l'adéquation de leur projet avec les objectifs de la formation.
Des dispositifs particuliers sont par ailleurs mis en place : validation des acquis de l'expérience (VAE) ; modalités spécifiques pour les salariés, sportifs ; aménagement d'études pour les étudiants handicapés.
Quelques dispositifs d'aide à la réussite existent (distribution d'une bibliographie, quelques heures d'enseignement).

Pour le master 1 d' *Administration publique* :

L'IPAG joue un rôle de passerelle en permettant aux étudiants issus d'autres formations courtes (diplôme universitaire de technologie - DUT, brevet de technicien supérieur - BTS) de rejoindre l'enseignement supérieur long au niveau de la troisième année de licence (LAP), puis d'intégrer le master MAP (voire *Droit* ou *Science politique*). Il n'existe pas de précision sur les modalités de recrutement. Ainsi en M1 MAP, 80 % environ des étudiants sont issus de la LAP, les autres sont issus de troisième année de licence (*Administration économique et sociale*, *Science politique* notamment).

Des dispositifs spécifiques existent : VAE ; modalités spécifiques pour les salariés, sportifs ; aménagement d'études pour les étudiants handicapés.

L'aide à la réussite passe par un encadrement renforcé de l'équipe pédagogique (type « classe prépa »), par des entraînements et épreuves spécifiques et la sensibilisation aux valeurs du service public, par la maîtrise de l'oral grâce à l'organisation d'entretiens professionnalisés face à un jury, mais aussi par la préparation d'un dossier « concours » à rendre dans le cadre de l'entretien professionnalisé.

Modalités d'enseignement et place du numérique

Pour le master de *Science politique*, la formation est ouverte aux étudiants en formation initiale classique et en formation continue (hors contrat de professionnalisation). Elle est mentionnée comme ouverte à l'alternance, même si on ne trouve nulle trace de cette modalité dans le dossier d'autoévaluation. L'organisation de l'enseignement est classique (cours magistraux - CM et travaux dirigés - TD pour l'essentiel).

La spécificité du M1 tient en une place importante de la formation au stage de terrain et à la rédaction du mémoire. On note de même en M2 recherche la place importante des recherches empiriques au second semestre, et la concentration des enseignements au premier semestre.

En M2 professionnel, l'accent est mis sur des ateliers d'évaluation : mise en pratique et études de cas privilégiées, et stage de quatre mois.

L'utilisation des outils numériques passe surtout par l'utilisation de l'espace numérique de travail (ENT).

Il convient néanmoins de noter l'existence d'ateliers d'utilisation de logiciels informatiques en M2, et bientôt en M1. Du matériel informatique est à disposition ou en prêt pour les étudiants qui le souhaitent.

Une page et un groupe Facebook existent pour le master professionnel.

Pour le master MAP, on observe une articulation classique TD/ CM.

La formation est ouverte en formation initiale classique et continue (fonctionnaires en congé de formation).

Le M1 se caractérise par une organisation en trois UE (juridique, science politique, méthodologique). La spécificité du diplôme tient notamment en la réalisation d'un dossier professionnel.

La place du numérique se restreint essentiellement à l'utilisation de l'ENT.

Evaluation des étudiants

Dans le master *Science politique*, les jurys d'examen ne sont pas détaillés, sauf pour les jurys de soutenance des mémoires (trois membres).

L'évaluation des étudiants en M1 *Science politique* est classique et mêle notes de contrôle continu (pour les enseignements fondamentaux avec CM et TD) et examens terminaux. Deux sessions d'examen sont organisées en janvier et mai, et une session de rattrapage pour les deux semestres. S'y ajoute la soutenance du mémoire, comme en M2.

En master recherche, le contrôle continu est privilégié : contrôle continu d'admissibilité fin février/début mars, puis soutenance du mémoire (deux tiers de la note finale).

En master professionnel existe un panachage entre contrôle terminal et continu. On peut noter l'importance des travaux personnels, de la participation orale, des études de cas pratiques dans la notation.

Le tableau des UE et ECTS ne semble pas poser de problème spécifique.

L'évaluation des étudiants en master d' *Administration publique* est également classique : contrôle continu, et contrôle terminal mêlant écrit et oral.

Le tableau des UE et ECTS ne semble pas poser de problème spécifique.

Suivi de l'acquisition de compétences

En master *Science politique*, les enseignants se réunissent au moins cinq fois dans l'année dans différentes réunions. Ils évaluent l'acquisition des compétences en fonction de tableaux précis.

Les fiches RNCP des M2 rappellent ces compétences requises.

Trois guides de rédaction des mémoires sont distribués aux étudiants pour les aider à appréhender les compétences

requis pour la rédaction du mémoire.

En master MAP, on note un suivi individuel des étudiants par l'équipe pédagogique et le recours au contrôle continu comme moyen de suivre les acquisitions pendant l'année.
Les enseignants se réunissent au moins six fois par an.

Suivi des diplômés

Pour le Master *Science politique* :

Il n'y a pas de prise en charge par l'Université de Picardie Jules Verne (UPJV), mais uniquement des données regroupées par les responsables de formation (avec l'aide des étudiants du M1 dans une enquête). Cela est fort regrettable.

Pour le master MAP, le Bureau d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle (BIOIP) de l'UPJV ne donne que des statistiques très partielles en raison d'un taux de réponse trop faible (environ 40 %), s'appliquant à des effectifs eux-mêmes réduits. C'est donc la responsable administrative de l'IPAG qui complète les données par une relance écrite annuelle. On peut déplorer que l'Université, via le service du BIOIP, ne mette pas en place une politique suffisamment active pour obtenir un taux de réponse supérieur, grâce à une meilleure politique de relance.

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

Pour le master *Science politique* :

Il existe un conseil associant désormais des professionnels. Il ne semble pas, en revanche, ouvert aux étudiants. Un projet de trois réunions par an (deux jusqu'à présent) est à l'étude. Il apparaît que l'existence et le fonctionnement du conseil de perfectionnement sont en cours de consolidation.

Il y a une évaluation active et un bilan/prospective en M1 et en M2 à la fin de chaque semestre. Une volonté manifestement importante d'obtenir les retours des étudiants et des propositions de modifications existe, dans la limite des moyens matériels mis à la disposition des formations.

Pour le master MAP :

Des réunions pédagogiques ont lieu tous les deux mois.

Il n'y a pas de comité de perfectionnement à proprement parler, car l'équipe pédagogique de la LAP et du MAP est restreinte.

Un questionnaire est distribué aux étudiants pour l'évaluation à la fin de chaque semestre.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Bon encadrement avec un souci évident des équipes pédagogiques de suivre les étudiants et d'être à leur écoute.
- Liens étroits avec le tissu socio-professionnel et institutionnel.
- Insertion professionnelle assez satisfaisante dans les deux parcours de M2 *Science politique* et une poursuite d'étude importante en master *Administration publique*.
- Complémentarité des deux parcours du M2 *Science politique* où les effectifs du M2 professionnel sont le signe d'une réelle pertinence tandis que le M2 recherche articule très bien la dimension pédagogique et l'encadrement de la recherche de terrain.
- Un effort important des équipes pédagogiques (pour le master *Science politique* et le master *Administration publique*) et de l'administration de l'IPAG (pour le master *Administration publique*) pour compléter les données très partielles recueillies par le Bureau d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle de l'Université de Picardie Jules Verne.

Points faibles :

- Cohérence de la mention défailante alors que le master de *Science politique* et le master *Administration publique* fonctionnent manifestement de façon très autonome, et l'on ne comprend pas la pertinence du rattachement du master *Administration publique* à la mention *Science politique*.
- Dossier du master *Administration publique* comportant des digressions qui nuisent à l'appréciation du dossier (plusieurs éléments d'information apportés concernent en réalité la licence *Administration publique*).
- Place des langues et de l'international insuffisante dans le master *Administration publique*.
- Absence de stage obligatoire dans le master *Administration publique*.
- Effectifs assez faibles en M1 *Science politique*, avec un taux d'abandon à surveiller.
- Suivi des cohortes non effectué de façon systématique par des instances *ad hoc* de l'Université de Picardie Jules Verne (Bureau d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle).

Avis global et recommandations :

Le master *Science politique* constitue une formation de qualité, très attentive à l'encadrement pédagogique. Mais il recrute dans un vivier d'étudiants d'origine modeste (une importante proportion de boursiers), qu'il est difficile de retenir (abandons trop fréquents). Il faudrait sans doute essayer de redynamiser les effectifs du M1 *Science politique* et de former les étudiants du M1 plus tôt aux perspectives des M2 existants pour les stabiliser davantage dans la formation et les mener plus sûrement vers la vie professionnelle.

On ne comprend pas le rattachement du master *Administration publique* à la mention *Science politique*. De fait, sa présentation est déconnectée de la présentation générale du master de *Science politique* (le dossier étant significativement placé à part). Et il ne peut en être autrement, puisqu'il n'y a pas de réelle collaboration entre les deux formations. La situation de ce master demanderait à être clarifiée en travaillant à une refonte de l'offre de formation au niveau master. Par ailleurs, la place des langues, de l'international et des stages devrait être repensée dans le master *Administration publique*.

Enfin, un effort devrait être fourni sur le suivi des cohortes.

Observations de l'établissement



Amiens, le 13 mars 2017

**Direction de la Scolarité
et
de la Vie de l'Étudiant**

Chemin du Thil
80025 AMIENS Cedex 1
☎ 03-22-82-72-52

e-mail : franck.dibitonto@u-picardie.fr

Monsieur le Président

HCERES
2 Rue Albert Einstein
75013 PARIS

Objet : Réponse officielle évaluation
MASTER MENTION SCIENCE POLITIQUE

Vos Réf **C2018-EV-0801344B-DEF-MA180013575-019351-RT**

Monsieur le Président,

Je tiens tout d'abord au nom de l'Université de Picardie Jules Verne et en particulier au nom de la Directrice de l'UFR de Droit à vous remercier pour la qualité du rapport d'évaluation.

A la suite de la transmission du rapport d'évaluation, la directrice, les responsables de formation et moi-même tenons à vous signaler que nous n'avons pas de remarques particulières à formuler.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sincères salutations.

**Le Président de l'Université
de Picardie Jules Verne**

Mohammed BENLAHSEN